

ÉPREUVE D'OPTION HISTOIRE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Ariane Guieu-Coppolani, Julien Zurbach

Coefficient : 3

Durée : 6 heures

La question au programme, conformément aux alternances définies lors de la réforme de cette option, était « Les cités grecques de Solon à Démosthène », et avait fait l'objet d'une lettre de cadrage précise.

La commission d'histoire a corrigé 107 copies. Toutes montraient un certain investissement dans la préparation de l'épreuve, ainsi qu'une maîtrise évidente des techniques du commentaire. Des différences très nettes n'en étaient pas moins sensibles entre des explications pertinentes, complètes, parfois excellentes, et d'autres plus banales, auxquelles manquait soit une méthode plus rigoureuse soit des notions plus claires sur les réalités athéniennes (c'est à dessein qu'on parle de notions plus claires et non de connaissances plus précises ou plus nombreuses, voir ci-dessous).

Une des difficultés principales pour les correcteurs, il est regrettable de le dire, relève de l'expression et même simplement de la présentation. L'habitude de l'écriture manuscrite se perd aujourd'hui, mais il reste évidemment essentiel de pouvoir écrire correctement à la main. Un certain nombre de copies étaient difficiles à lire ; ailleurs il était quasiment impossible de distinguer des paragraphes, voire les transitions entre parties. Cela relève de l'exercice de composition écrite : les articulations doivent être visibles, ce qui rend l'argumentation plus évidente. – Rappelons aussi que l'exercice demandé ici est un commentaire historique, et non un exercice de grec ; il est inutile de donner des termes en grec, surtout si c'est un grec fautif et non accentué. Les termes grecs peuvent être donnés en transcription et en italique (donc soulignés dans une copie manuscrite), s'il s'agit de termes techniques dûment commentés : la *boulè*, l'*ecclesia*, etc., peuvent être ainsi mentionnés. Parmi les exigences minimales que tout candidat devrait respecter figurent d'ailleurs évidemment la correction du vocabulaire (on n'attend pas un jargon ni des termes compliqués, mais des termes précis) et de la syntaxe (attention aux phrases trop longues aux relatives qui s'enchaînent, aux accords) – et enfin, le fait de ne pas indiquer les dates antérieures à l'ère chrétienne sous la forme « - 431 ».

Le texte proposé était un extrait d'un opuscule bien connu, transmis sous le nom de *Constitution des Athéniens* (parfois traduit *République des Athéniens*), conservé dans la tradition manuscrite parmi les œuvres de Xénophon mais œuvre d'un prédécesseur. Il y a bien évidemment une certaine cohérence dans cette attribution traditionnelle à Xénophon, les deux auteurs étant des adversaires résolus de la démocratie. Il n'en reste pas moins qu'elle ne tient pas et a été réfutée depuis longtemps, pour des raisons stylistiques comme chronologiques. Ce texte date probablement du début de la guerre du Péloponnèse et est l'œuvre d'un partisan de l'oligarchie qui nous reste inconnu, malgré de nombreuses hypothèses. Malgré un intitulé parfaitement clair, qui situait l'auteur et donnait la date du texte, nombre de copies se sont entêtées à présenter longuement en introduction Xénophon, auteur du texte, et la situation d'Athènes au début du IV^e s., ou se sont livrées à des contorsions – ainsi lorsque celui que nous avons nommé « Athénien resté anonyme » devenait un personnage d'une sorte de dialogue platonique écrit par le Pseudo-Xénophon – ou à des hypothèses historiques assez osées – Xénophon lui-même, auteur du texte, ayant voulu garder l'anonymat. Le jury a fait preuve de compréhension et n'a pas sanctionné ces erreurs de compréhension de l'énoncé, qui par chance n'affectaient pas excessivement le commentaire lui-même. Il est néanmoins regrettable, d'une part que les candidats aient à ce point le réflexe de ramener l'inconnu au connu – problème que l'on retrouve souvent face aux difficultés du texte –, mais également que, dans l'étude d'une question portant essentiellement sur Athènes, seule une

minorité ait pu identifier ce pamphlet, qui est parmi les très rares sources directes sur l'opposition oligarchique dans l'Athènes de Périclès. Rares sont les copies qui semblaient avoir déjà entendu mentionner ce texte.

La méthode du commentaire historique est maîtrisée, au moins formellement, par l'ensemble des candidats. Toutes les copies ont rédigé une introduction, peu sont restées inachevées, et presque toutes ont proposé une lecture du texte en deux ou trois axes cohérents, et ont procédé dans le détail à des explicitations menant à des interprétations d'ensemble qui éclairent à la fois les points de vue particuliers de l'auteur et les faits dont il parle – car ce Vieil Oligarque s'inscrit lui-même dans la vie politique et sociale qu'il analyse. Seules quelques copies se sont limitées presque entièrement à l'un des deux écueils du commentaire, la paraphrase du texte ou la dissertation sur les sujets qu'il touche. Il faut dire cependant que très rares aussi sont celles qui n'ont jamais cédé à l'une ou l'autre de ces tentations. De nombreuses copies ont notamment consacré une partie au moins (souvent la première, parfois même la deuxième) à une pure explicitation, annoncée comme telle. Le texte était utilisé comme une source directe et immédiate sur des réalités institutionnelles ; le commentaire consistait alors à faire la liste des termes techniques (conseil, assemblée, liturgies, etc.), à les définir et à en tirer une sorte de tableau de la démocratie athénienne. C'est évidemment une démarche qui ne devrait pas avoir sa place dans un commentaire. Face à une source secondaire (et non primaire, comme plusieurs copies l'ont écrit), le point de vue l'auteur devrait être au centre du commentaire ; or il se réduit trop souvent à un simple point d'accès au vrai propos de la copie : exposer tout ce que sait le candidat sur la démocratie athénienne. Le but du commentaire est à revoir : il s'agit de montrer l'intérêt historique du texte, ses qualités et ses limites en tant que source pour l'historien. Ici, le document nous permet d'en comprendre autant sur le mouvement oligarchique athénien (son idéologie, ses critiques de la démocratie, sa rhétorique) que sur la démocratie athénienne elle-même : or, plus familière aux candidats, c'est sur elle – et souvent sur la thalassocratie, manifestement bien connue – que se sont concentrés les commentaires. Cette recherche, dans le texte, de ce qui est connu et immédiatement compréhensible rassure certes le candidat dans le stress de l'épreuve, mais l'empêche de prendre véritablement la mesure du texte et de son intérêt.

La plupart des copies ont pu utiliser un socle de connaissances assez précises et maîtrisées, mais pas toujours exactes. Ce n'est pas tant l'ignorance de tel ou tel détail qui pénalise que l'usage de « connaissances » erronées : ainsi quand on peut écrire qu'est citoyen tout homme né dans le territoire d'Athènes. Dans d'autres cas, assez rares, c'est une ignorance plus vaste des principes mêmes d'une cité grecque qui apparaît. Plusieurs copies ont ainsi tranquillement affirmé que la démocratie flattait le peuple par crainte d'un soulèvement populaire. Commenter correctement le texte était pourtant parfaitement à la portée de candidats un tant soit peu familiers des institutions de la démocratie, des réalités sociales d'Athènes et des tensions qui traversaient cette cité.

Le texte avait été choisi pour le regard impitoyablement lucide, et en même temps très partial, qu'il porte sur des réalités fondamentales de la démocratie athénienne à un moment critique de son histoire. Il était donc nécessaire de bien prendre la mesure de l'attitude de l'auteur, faite d'une hostilité radicale à la démocratie mêlée d'admiration pour un système qui fonctionne bien et se révèle particulièrement cohérent. Cette attitude paradoxale fait tout l'intérêt de ce texte, et les meilleures copies ont bien saisi ce point : il fallait pour cela faire confiance au texte, chercher à le comprendre en tant que tel – et non vouloir plaquer sur lui une vision souvent naïve de la démocratie athénienne (généralement admirée, sauf en ce qui concerne l'exclusion des femmes et des esclaves). Les deux piliers du commentaire restent finalement, d'une part des connaissances solides, et d'autre part la capacité à lire le texte avec un esprit ouvert et critique.

L'extrait proposé donnait une vue d'ensemble de ce que l'auteur reproche à la démocratie, tout en démontrant sa cohérence. Il permettait ainsi aux candidats de mobiliser leurs connaissances aussi bien sur les institutions que sur la structure de la société athénienne et sur la façon dont la cité s'est adaptée au Ve s. au contexte géopolitique (avec notamment la thalassocratie).

Au moins trois lignes de force traversaient ce texte d'un bout à l'autre. Nous les donnons ici sans prétendre qu'aucune autre approche n'était légitime, mais en soulignant qu'on pouvait, avec ces trois axes clairement apparents dès la première lecture, construire un commentaire complet et pertinent.

Le premier axe est la conception opposant les « honnêtes gens » et les « gens du peuple ». Elle est reprise et déclinée selon tant de formules différentes qu'on peut clairement esquisser les contours de cette opposition : aux uns l'éducation, la musique (à définir !), les vertus, la tempérance et la richesse, aux autres l'ignorance et l'intempérance. Cette conception parfaitement définie et datée est à commenter : c'est le cœur de la conception politique de l'auteur. Le jury regrette à cet égard que les termes désignant les deux groupes n'aient que trop rarement été commentés, alors que leur charge morale, en particulier, parant les riches de toutes les qualités et réduisant les autres à un ramassis de vaurien, aurait dû sauter aux yeux et interroger. La question de ce qu'est le « peuple » (tous les citoyens, ou seulement les pauvres par opposition à une élite ?) parcourt en fait la réflexion politique athénienne dans son ensemble : les meilleures copies l'ont dit et ont à partir de là finement creusé le texte.

Le deuxième axe est une autre conception fondamentale de la cité grecque : le pouvoir est à ceux qui défendent la cité. Or, à Athènes, l'importance de la flotte fait que ceux qui défendent la cité sont précisément les gens du peuple – un fait que les candidats, dans l'ensemble, connaissent, mais qu'ils n'ont pas toujours assez bien exploité. C'est en effet là le nœud de la position paradoxale qu'affectionne l'auteur dans certains des passages où il justifie la démocratie : les Athéniens ont bien raison d'assurer la suprématie du peuple en tout, puisque c'est lui qui fait la force de la flotte. A Athènes, la flotte c'est aussi l'empire, une dimension qui apparaît peu ici mais est évidemment présente.

Enfin, un troisième axe concerne les conséquences économiques et sociales de la nouveauté qu'est la démocratie : non seulement elle amène une orientation nouvelle des flux de richesses, vers le peuple, par les liturgies notamment, mais elle brouille les hiérarchies de statut, en effaçant les limites entre citoyens, métèques et esclaves. Sur ce dernier point au moins, il était bienvenu de nuancer ce que prétend l'auteur : même les métèques qui ont aidé les démocrates à revenir au pouvoir en 403 ont eu bien du mal à devenir citoyens, comme la promesse leur en avait été faite.

Il était donc tout à fait possible, comme un groupe conséquent d'excellentes copies l'ont montré, de mettre en valeur toute l'originalité de cet auteur en le situant précisément au sein de la démocratie qu'il critique. Le texte permettait en fait aux candidats de démontrer leur capacité à mettre en œuvre trois niveaux d'analyse d'un texte : l'explicitation des faits et institutions auquel il fait référence, la mise en lumière du point de vue de l'auteur, et enfin la critique qu'on peut lui apporter en raison de ses exagérations et de sa mauvaise foi – le jury a d'ailleurs valorisé les copies qui ont pris la mesure du caractère rhétorique de cet extrait de pamphlet.